

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LES CONSEILS DE SAGUENAY À HUIS CLOS JUSQU'À NOUVEL ORDRE Conseil municipal et conseils d'arrondissement touchés

Saguenay, le 30 octobre 2020 – La Ville de Saguenay annonce que les séances du conseil municipal et des conseils d'arrondissement se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

La séance du conseil municipal du lundi 2 novembre est la première affectée par ce changement. Les conseillers et conseillères ainsi que la mairesse participeront aux réunions à distance, par le biais d'une application de vidéoconférence.

Le public pourra suivre la diffusion en direct de toutes les séances sur le site Web de la Ville. De plus, les citoyennes et citoyens qui souhaitent transmettre des commentaires ou participer à la période de questions virtuelle du conseil municipal ou d'arrondissement peuvent le faire en envoyant leur question, à l'avance, à l'adresse courriel greffe@ville.saguenay.qc.ca.

-30-

Info : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél. : 418 698-3350